

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom** : Lunghi

**Prénoms** : Cristina

**Institution ou entreprise** : Arborus

**Axe(s)** :

- Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

**Intitulé de votre contribution** : Pour une intelligence artificielle inclusive

**Résumé de votre contribution** :

L'Intelligence Artificielle (IA) est un formidable levier de développement, de progrès dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'industrie, et est une opportunité pour réduire les inégalités sous réserve de la conception d'une IA inclusive et de confiance. Mais la promesse de l'IA ne saurait se réaliser pleinement qu'en la concevant, la déployant et l'opérant de manière responsable, égalitaire et inclusive, car l'IA doit se construire au service de toutes et de tous. L'actualité des deux dernières années concernant notamment les logiciels de recrutement ont révélé l'importance de ce sujet, qui si l'on n'y prend garde pourrait générer une société encore plus discriminatoire.



## CONTRIBUTION POUR FRANCE STRATEGIE Numerique

**MAI 2020**  
**Cristina Lunghi**

L'Intelligence Artificielle (IA) est un formidable levier de développement, de progrès dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'industrie, et est une opportunité pour réduire les inégalités sous réserve de la conception d'une IA inclusive et de confiance. Mais la promesse de l'IA ne saurait se réaliser pleinement qu'en la concevant, la déployant et l'opérant de manière responsable, égalitaire et inclusive, car l'IA doit se construire au service de toutes et de tous.

L'actualité des deux dernières années concernant notamment les logiciels de recrutement ont révélé l'importance de ce sujet, qui si l'on n'y prend garde pourrait générer une société encore plus discriminatoire.

Ainsi nous souhaitons mettre l'accent sur une mesure prise en collaboration entre Arborus et le Groupe Orange, avec le soutien du Secrétariat au numérique Cedric O, Génération Egalité, Delphine O et le comité Cedaw des Nations Unies, Nicole Ameline.

Il s'agit du lancement, le 21 avril dernier, dans le contexte de la crise inédite du COVID19, de la première charte internationale pour une IA inclusive.

*« L'intelligence artificielle a pris une place de plus en plus importante dans notre société et celle-ci devrait se renforcer après la crise sanitaire que nous traversons. Il faut alors être très attentif à ce que les décisions automatisées fondées sur des traitements algorithmiques ne défavorisent pas les femmes, du fait par exemple de la qualité des données utilisées ou de la conception du code où les hommes sont encore très majoritaires. Il convient alors d'encourager les entreprises à adopter des traitements IA équitables avec des initiatives comme celle de la Charte Internationale pour l'IA inclusive »* soutient Cédric O, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du Numérique.

L'objectif de la Charte est de créer un cadre de confiance pour les individus sur la façon dont les systèmes d'IA sont conçus et utilisés.

Cette Charte est une première étape avant de s'engager dans le label international GEEIS-AI. Elle est un document de référence aussi bien pour les entreprises de la Tech que pour toutes celles qui mettent en œuvre l'IA afin de respecter la diversité en veillant à ce que l'ensemble de la chaîne de la valeur de la donnée soit responsable et que les biais discriminatoires soient identifiés et maîtrisés.



Cette charte se décline en 7 engagements :

- Promouvoir la mixité et la diversité dans les équipes qui travaillent sur des solutions à base d'IA.
- S'organiser pour évaluer et réagir à toutes formes de discrimination qui pourraient résulter de données biaisées ou stéréotypées.
- Veiller à la qualité des données utilisées pour garantir des systèmes les plus équitables possibles : une donnée unifiée, cohérente, vérifiée, traçable et exploitable.
- Former pour sensibiliser et responsabiliser les concepteurs, développeurs et tous les acteurs impliqués dans la fabrication de l'IA, aux stéréotypes, aux biais pouvant générer des discriminations.
- Sensibiliser les prescripteurs des solutions à base d'IA (RH, financiers, relations clients, responsables produits, architectes fonctionnels, créateurs de contenus et des systèmes de recommandation, ...), aux risques de biais et stéréotypes pouvant générer des discriminations et intégrer dans les cahiers des charges des points de contrôle et d'évaluation itérative.
- Veiller à bien choisir les fournisseurs et les évaluer de manière itérative afin de s'assurer que toute la chaîne de valeur de l'IA soit non discriminante.
- Contrôler les solutions à base d'IA et adapter en continu les processus en accord avec les réglementations en vigueur.

Les premiers signataires de la charte ont été Camfil, Danone, EDF, L'Oréal, Metro, Orange, Sodexo. A ce jour plus de 35 entreprises l'ont signé.

Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, Directrice Générale Adjointe d'Orange, en charge de la division Technology and Global Innovation, a déclaré :

*« l'IA au service de l'humain est un formidable outil pour simplifier les usages et réduire la fracture numérique. Mais nous devons être vigilants afin qu'elle ne crée pas de nouvelles inégalités, en particulier entre les femmes et les hommes. C'est le sens de l'engagement d'Orange auprès d'Arborus. Nous sommes fiers d'être le premier signataire de la Charte Internationale pour une IA inclusive et souhaitons que beaucoup d'autres entreprises nous rejoignent dans cette démarche ».*

*« Arborus, dont la mission est de faire progresser l'égalité dans les entreprises, propose avec cette Charte internationale pour une Intelligence Artificielle inclusive, un nouvel outil pour accompagner les entreprises face aux défis de développement égalitaire de l'IA, afin de leur permettre de respecter leurs politiques d'inclusion », a expliqué Cristina Lunghi, Fondatrice et Déléguée Générale d'Arborus.*

**Cette charte est un projet novateur qui s'inscrit dans le cadre des recommandations internationales sur les droits des femmes et l'égalité.**



A ce titre, la Charte bénéficie de l'appui de Delphine O, Ambassadrice et Secrétaire Générale de la Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes :

*« Consciente de l'émergence de discriminations technologiques liées à la reproduction de stéréotypes de genre comme on peut les retrouver dans l'intelligence artificielle, je m'engage à ce que le Forum Génération Egalité s'attèle aux problématiques de demain en faisant de l'innovation l'une des 6 thématiques des coalitions d'actions qui seront lancées à Paris par le Président de la République Emmanuel Macron, le Mexique et ONU femmes ».*

Nicole Ameline, Vice-Présidente du CEDAW-ONU se réjouit également de cette initiative :

*« Pour le CEDAW, organe de traité de l'ONU, l'accès à l'emploi et l'affirmation économique des femmes dans les domaines les plus innovants comme l'intelligence artificielle sont parmi les facteurs clés de la construction d'un monde juste, inclusif et durable. L'engagement résolu des entreprises pionnières en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et détentrices du label GEEIS qui sont aujourd'hui signataires de la Charte Internationale pour une IA inclusive, offrent l'exemple positif du changement attendu en lien avec Beijing25 ».*

Ainsi, il nous apparaît essentiel dans le cadre d'une réflexion globale sur la sortie de crise de prendre en compte la dimension de l'égalité comme levier premier de toute autre réflexion.